

DEL-2024-42

Extrait du registre
des délibérations du
Conseil d'administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DECEMBRE 2024

Secrétaire de séance :
DAGORNE Léo

Nombre de membres du
Conseil d'administration :
17

Présents : 10
Pouvoirs : 4
Votants : 14
Ne prend pas part : 0

La Présidente

LEMARDELEY Marie-Christine

Les administrateurs

KOMITES Pénélope
AKKARI Maya
BROSSEL Colombe
COBLENCE Emmanuel
SIMONDON Paul
CONNAULT François
BIRABEN Anne
MESSAS Emmanuel
RENNER Marc
MARINETTI Angela
LECOQ Jean-Pierre
BONNEAU Stéphanie
LANNIBOIS-DREAN Hélène
GILAT Sylvain
DAGORNE Léo
RIBON Pascale

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 décembre 2024 à 14 heures, les membres du Conseil d'administration, dûment convoqués le 29 novembre 2024 se sont réunis, à l'amphithéâtre de l'Institut Pierre-Gilles de Gennes, sous la Présidence de Madame Marie-Christine LEMARDELEY.

Objet : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le Conseil d'administration de l'ESPCI Paris-PSL,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L1411-5, R1411-1 et D1411-3 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 11 et 12 juillet 2005 instituant une Régie disposant de l'autonomie financière et de la personnalité morale et lui transférant la gestion de l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle (ESPCI Paris -PSL), jusqu'alors administrée en régie directe ;

Vu la délibération 2024-16 du 19 juin 2024 relative à l'élection des membres de la CDSP ;

Vu la délibération 2024-28 du 16 octobre 2024 modifiant les statuts de l'ESPCI et en particulier la composition de son Conseil d'administration ;

Considérant qu'il convient de procéder à une nouvelle élection ;

Oùï le rapporteur en son exposé,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : Le Conseil d'administration élit en son sein :

Les membres titulaires de la commission de délégation de service public :

- Madame Stéphanie Bonneau, Représentante de Sorbonne Université ;
- Monsieur Léo Dagorne, Président du Bureau des Étèves de l'ESPCI Paris ;
- Madame Pénélope Komitès, Conseillère de Paris ;
- Madame Hélène Lannibois-Drean, Représentante issue d'une entreprise ;
- Madame Pascale Ribon, Personnalité qualifiée représentant le monde de l'Innovation.

Les membres suppléants de la commission de délégation de service public :

- Madame Maya Akkari, Conseillère de Paris ;
- Madame Anne Biraben, Conseillère de Paris ;
- Madame Colombe Brossel, Conseillère de Paris ;
- Monsieur Emmanuel Coblenca, Conseiller de Paris ;
- Monsieur François Connault, Conseiller de Paris.

Article 2 : La présente délibération sera transmise à la Préfecture de Paris, publiée sur le site internet de l'école et mise disposition du public sur un registre papier.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le secrétaire de séance

La Présidente

Léo DAGORNE

Marie - Christine LEMARDELEY

